

Séance extraordinaire du
6 avril 2026, 18h30

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue aux lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur Francis St-Pierre, maire, madame la conseillère, Mélanie et messieurs les conseillers Jean-Denis Bernier, Simon Dubé, Éric Caron et Bertrand Rousseau.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Madame Nadia Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire de la séance.

Rés.2026-04-59

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Denis Bernier, et résolu à l'unanimité **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Rés. 2026-04-60

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer du mois de janvier 2026 ainsi que les dépenses incompressibles du 01 janvier au 31 janvier 2026 sont déposées pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste des comptes à payer comprend aussi certains achats effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et celle des dépenses incompressibles ont été étudiées par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Liste des chèques de janvier 2026

totalisant un montant de: 358 672.10 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Éric Caron, ET RÉSOLU UNANIMEMENT;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de janvier 2026 comportant les numéros de chèques de #21752 à #21824 totalisant 358 672.10 \$

DE PRENDRE ACTE des dépenses incompressibles payées, pour la période du 01 janvier au 31 janvier 2026.

Totalisant un montant de

287 809.65\$

La liste des comptes 01-2026 est classée aux archives à la rubrique *Dépenses* sous le numéro 05-301 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Rés. 2026-04-61

OCTROI D'UN CONTRAT PROFESSIONNEL POUR UNE ANALYSE SITUATIONNELLE ET UN DIAGNOSTIC DU CLIMAT DE TRAVAIL

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Dubé, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal accepte l'offre de service (#16307) de Relais Expert-Conseil pour la réalisation d'une analyse situationnelle et d'un diagnostic du climat de travail.


Rés. 2026-04-62

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Dubé, que la séance soit levée. Il est 18 h 35.



Francis St-Pierre, maire



Nadia Lavoie, directrice générale